

Qu'est-ce que liO ?

liO est le réseau régional de transports en commun et un service proposé par la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée pour simplifier vos trajets du quotidien.

L'offre **liO** s'appuie, grâce aux gares et aux pôles d'échanges multimodaux, sur la complémentarité de ses modes de transport :

- les trains régionaux,
- les autocars réguliers (hors transports urbains),
- le transport scolaire,
- le transport à la demande (TAD),
- les modes de **transport doux** (vélo, véhicule électrique ou hybride...)

liO, c'est aussi une politique publique en faveur d'une **mobilité écologique et économique**. La Région Occitanie favorise l'aide à l'acquisition d'un véhicule électrique ou hybride, l'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique.



liO c'est maintenant une application mobile.

L'appli **liO** permet de calculer son itinéraire, choisir son mode de transport, connaître son horaire de départ et d'arrivée et les infos trafic.

Télécharger l'appli sur les stores



Les informations pratiques

• Tarification:

Lignes régulières par autocar



Ticket unitaire : **1,50€**
Carnet de 10 trajets : **10€**
Sur les lignes interdépartementales 933 et 961, le trajet: **2€**

Trains régionaux



Fréquenti'O, Liberti'O, Evasi'O:
Toutes les simulations à faire sur www.ter.sncf.com/occitanie/offres/tarifs-region

Les lignes 931, 932, 934 et 935 sont soumises à la tarification kilométrique SNCF.

• Mes contacts:

Pour toute question relative à l'offre régionale de transport, rendez-vous dans votre Maison de Région.

Maison de la Région

Service régional des Mobilités du Gers
Place Jean David
32004 Auch

0 800 003 688 Service & appel gratuits

Des questions relatives à l'information voyageurs sur le réseau SNCF ?

Contact TER Occitanie

0 800 31 31 31 Service & appel gratuits

Pour s'informer, connaître les horaires de cars, de trains, le plan du réseau et les dernières actualités, rendez-vous sur le portail:

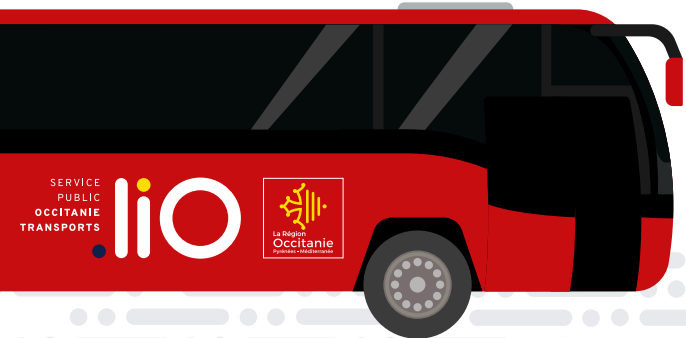
liO.laregion.fr

NOUVEAUTÉS 2019-2020

Dans le Gers, liO facilite vos déplacements du quotidien



liO.laregion.fr



Qu'est-ce qui change avec liO dans le Gers ?



Le transport par autocar

Une nouvelle numérotation des lignes régulières

À partir du 1^{er} septembre 2019, les numéros de lignes du réseau liO dans le Gers évoluent. Les lignes d'autocar sont harmonisées à l'échelle régionale afin de vous offrir un service simple et adapté à vos besoins du quotidien.

Avant	À partir du 01/09/2019
1	953
5	952
3	951
65	365
935	935

Avant	À partir du 01/09/2019
931	931
932	932
933	933
934	934
940	940

Des voyages en car moins chers

Le ligne **933: Auch – Montauban**, anciennement à tarification kilométrique SNCF, passe, à partir du 1^{er} septembre 2019, **au tarif unique de 2€**.

La ligne **961: Mont-de-Marsan – Marciac – Tarbes** suivra la même dynamique dès le 4 novembre 2019.

De nouvelles lignes créées

Dans le Gers, la ligne **954: Lombez > Samatan > L'Isle-Jourdain** est mise en circulation depuis le 02/09/2019.



Les trains régionaux

Des rames neuves pour le confort des voyageurs

La Région investit dans l'achat de nouvelles rames pour améliorer votre confort mais également dans un souci d'augmenter la fréquence des lignes sur le territoire régional.

Le parc Occitanie compte :

En 2019	À partir de 2020
33 Régiolis	51 Régiolis soit 18 nouvelles rames
18 Regio2N	18 Regio2N qui circulent sur les axes Toulouse-Pau, Toulouse-Foix et Toulouse-Narbonne
83 rames AGC	83 Rames AGC: démarrage de la rénovation mi-vie et modernisation des équipements
38 rames X73500	38 Rames X73500: démarrage de la rénovation mi-vie et modernisation des équipements

Des petits prix toute l'année

Des billets pour voyager dans toute l'Occitanie à **partir de 1€** et toute une gamme de tarifs et abonnements attractifs à retrouver en ligne ou au guichet de votre gare.

Tous vos trajets à 1€ en vente sur: www.ter.sncf.com/occitanie/

Baisse du tarif FréquentiO Jeunes

Le prix de l'abonnement FréquentiO Jeunes diminue de 5 à 10€ / mois selon le trajet emprunté. L'objectif ? Qu'en 2021, un jeune de moins de 26 ans paie son abonnement **50% moins cher** qu'un salarié qui bénéficie de la prise en charge de l'employeur.

